

DECISION SUR LA SITUATION AU BURUNDI
Doc. EX.CL/ 106 (V)

Le Conseil exécutif :

1. **SE FELICITE** des résultats du 21^{ème} Sommet de l'Initiative régionale sur le Burundi, tenu à Dar-es-Salaam, en Tanzanie, le 5 juin 2004 ;
2. **SE FELICITE** de l'évolution encourageante du processus de paix et de réconciliation au Burundi. A cet égard, le Conseil **ENCOURAGE** le Gouvernement de Transition du Burundi et les parties burundaises à ne ménager aucun effort pour assurer la conclusion réussie de la période de la transition telle que stipulée dans l'Accord de paix et de réconciliation d'Arusha du 28 août 2000, y compris en prenant les mesures nécessaires pour la tenue des élections dans les délais prévus par cet Accord ;
3. **EXPRIME** sa gratitude pour les efforts de médiation et **ENCOURAGE** le médiateur, M. Jacob Zuma, Vice-président de la République d'Afrique du Sud à poursuivre ses efforts inlassables en vue de parvenir à une solution durable au Burundi ;
4. **ENTERINE** la décision du 21^{ème} Sommet de l'Initiative régionale accordant un délai supplémentaire de trois mois au PALIPEHUTU-FNL d'Agathon Rwasa pour qu'il se joigne au processus de paix, et imposant, avec effet immédiat, des restrictions sur les mouvements des dirigeants et membres du PALIPEHUTU-FNL ;
5. **DEMANDE** au Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine, conformément à la requête du 21^{ème} Sommet de l'Initiative régionale, d'examiner les activités du PALIPEHUTU-FNL à la lumière de l'Acte constitutif de l'Union africaine, de la Convention sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et d'autres décisions et instruments pertinents et de prendre des mesures politiques et judiciaires appropriées à l'encontre de ce mouvement ;
6. **SE REJOUIT** de l'adoption de la résolution 1545 (2004) du Conseil de Sécurité des Nations Unies et du déploiement subséquent de l'opération Nations Unies au Burundi (ONUB). Le Conseil **REND HOMMAGE** à la Mission africaine au Burundi (MIAB) pour le travail accompli dans le cadre de la mise en œuvre des Accords de cessez-le-feu et **EXPRIME** sa profonde gratitude aux pays contributeurs de troupes à savoir l'Afrique du Sud, l'Ethiopie et le Mozambique, ainsi qu'aux pays qui ont fourni des observateurs

militaires (Burkina Faso, Gabon, Mali, Togo et Tunisie) pour leur engagement et pour les sacrifices qu'ils ont consentis pour assurer le succès de la Mission.